

# Rapport d'évaluation

## Plan de réussite du Collège André-Grasset

*Juin 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Note préliminaire**

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège André-Grasset se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

**La Commission considère que le plan de réussite du Collège André-Grasset devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles fixées.**

## **Première partie**

**Évaluation du plan de réussite remis  
au ministre de l'Éducation  
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement  
collégial  
le 11 mars 2002**

## **Introduction**

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège André-Grasset<sup>1</sup>, lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et elle formule au besoin quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

---

1. Cet examen a porté sur la version du Plan institutionnel de réussite élaborée en octobre 2000 et complétée en mai 2001, sur l'annexe présentant le Cahier de bord des programmes d'études, cohorte 1997-1998 (Service des études, mars 2000), et sur l'annexe comportant la cible institutionnelle de diplomation transmise en juin 2001.

## **L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation**

Le Collège André-Grasset est un établissement d'enseignement collégial privé subventionné qui accueille environ 1 200 étudiants. Il offre uniquement des programmes en formation préuniversitaire : *Sciences de la nature*, *Sciences humaines* (trois profils), *Arts et lettres*, *DEC-plus en Sciences de la nature*, programme intégré *Sciences, lettres et arts*; il offre aussi une session d'accueil et d'intégration. Le projet éducatif met l'accent sur la qualité de l'encadrement et du soutien apportés à la réussite des étudiants.

L'analyse de la situation du Collège repose sur des données statistiques variées provenant du Ministère (CHESCO) et du Cahier de bord des programmes d'études. Développé localement depuis deux ans, ce dernier permet de suivre la réussite des cours, la persévérance et la diplomation des étudiants des cohortes 1996-1997 et 1997-1998. Le Collège a également examiné l'évolution du taux de réussite dans les rapports antérieurs d'autoévaluation des programmes de *Sciences humaines* (1996) et de *Sciences de la nature* (1999) et celui de la *Formation générale* (1998). Enfin, une consultation a été réalisée auprès de professionnels du Service des études sur les cours qui présentent le plus de difficultés pour l'étudiant.

L'analyse de ces données a permis d'identifier des obstacles et de fixer des cibles conséquentes concernant la réussite des cours, la réinscription au 3<sup>e</sup> trimestre et la diplomation dans les programmes *Arts et lettres*, *Sciences humaines* et *Sciences de la nature*. Toutefois, les obstacles qui ont retenu l'attention portent exclusivement sur une douzaine de cours donnés en 1<sup>re</sup> session et en 1<sup>re</sup> année. Une exploitation plus approfondie des données très riches et pertinentes du Cahier de bord aurait sans doute permis d'identifier d'autres obstacles touchant la réussite des cours et le cheminement scolaire. Il aurait été intéressant également de retenir comme obstacle les écarts les plus importants dans les taux de réussite entre les deux cohortes examinées afin d'en déterminer les causes et les moyens pour y remédier.

Un examen plus approfondi des rapports d'autoévaluation antérieurs et des suites qui leur ont été apportées, de même que la disponibilité de données perceptuelles des étudiants et des professeurs, auraient pu conduire à l'identification d'autres

obstacles relatifs par exemple aux caractéristiques des étudiants, aux stratégies pédagogiques et à l'encadrement.

En résumé, le plan gagnerait à prendre appui sur une analyse plus approfondie des données statistiques et documentaires disponibles, complétées par des données perceptuelles, afin d'identifier d'autres facteurs qui font obstacle à la réussite et à la diplomation.

### **Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles**

Pour la première année d'application du plan, les stratégies et les moyens sont axés exclusivement sur l'amélioration de la réussite dans la douzaine de cours identifiés en première session et en première année dans les trois programmes et dans la composante de formation générale. Les moyens privilégiés sont appropriés pour favoriser l'amélioration recherchée de la réussite. Ils consistent surtout à la mise en œuvre d'un encadrement spécial sous forme d'ateliers et d'exercices dirigés. Il aurait été intéressant de mettre ces moyens en relation avec les mesures d'aide déjà appliquées afin de mieux cerner leur contribution à la réussite.

Les cours choisis rassemblent le plus grand nombre d'étudiants. En ce sens, une amélioration de leur réussite devrait avoir une incidence positive sur la persévérance et la diplomation. L'atteinte des cibles sur ces deux derniers aspects exigerait toutefois la mise en œuvre d'autres stratégies et moyens. Une attention particulière devrait par exemple être portée aux diminutions les plus importantes des taux de réussite entre les deux cohortes examinées dans le Cahier de bord des programmes. Un examen plus approfondi des facteurs de réussite ou d'échec permettrait la définition de stratégies et moyens visant notamment l'amélioration de l'enseignement et des mesures d'aide existantes, l'utilisation optimale des ressources pédagogiques, le développement de la responsabilisation et de la motivation des étudiants à l'égard de la réussite de leurs études. Les autres projets soumis par les professeurs et annoncés pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années du plan devraient comporter des stratégies et moyens qui viendront compléter ceux qui sont déjà axés sur la réussite de certains cours.

## **Les modalités de mise en œuvre**

La coordination des opérations et la concertation entre les instances et groupes de personnes sont assurées par le Service des études. Ce dernier assure, avec la commission des études et avec les comités de programmes, le suivi de l'état des indicateurs du Cahier de bord et la progression vers l'atteinte des cibles fixées. La Commission note que des ressources sont prévues pour aider les professeurs et les étudiants à concevoir et à réaliser des projets destinés à améliorer la réussite. Ces projets devraient s'inscrire dans les deuxième et troisième années du plan. Ces modalités de gestion favorisent une prise en charge institutionnelle de la réussite des étudiants. L'ensemble des acteurs concernés participent à la mise en œuvre du plan.

## Conclusion

Le Collège a pu utiliser des données variées et pertinentes pour analyser sa situation, notamment les rapports d'autoévaluation antérieurs et un Cahier de bord sur les programmes bien conçus. Ces sources ont permis d'identifier des obstacles et de fixer des cibles relatives à la réussite des cours et à la diplomation, mais l'analyse s'est concentrée sur la réussite d'une douzaine de cours donnés en première session et en première année. Une exploitation plus approfondie de ces données et l'ajout de données perceptuelles des étudiants et des professeurs auraient pu conduire à l'identification d'autres obstacles relatifs en particulier à la réussite en *Sciences humaines*, aux stratégies pédagogiques et à l'encadrement, et aux caractéristiques des étudiants.

Les stratégies et moyens mis en œuvre pour la première année du plan sont réalistes et pertinents. Ils sont toutefois limités et ne semblent pas suffisants pour favoriser l'atteinte des cibles fixées. D'autres indicateurs du Cahier de bord laissent voir la nécessité de mettre en œuvre d'autres mesures. Les projets qui seront mis de l'avant pour les deux prochaines années du plan devraient considérer des dimensions plus larges telles l'approche pédagogique, l'utilisation optimale des ressources pédagogiques et la motivation des étudiants.

Les modalités de mise en œuvre du plan assurent la coordination des projets et la concertation entre les instances et groupes de personnes intéressés. La participation de l'ensemble des acteurs concernés et les modalités de gestion favorisent la prise en charge institutionnelle de la réussite des étudiants.

Dans son état actuel, le plan de réussite du Collège André-Grasset est intéressant mais il reste à compléter. La Commission ne pourra évaluer pleinement son efficacité potentielle que lorsque les analyses seront plus complètes et surtout lorsque les actions prévues pour les deux prochaines années auront été ajoutées.

## **Deuxième partie**

### **Addenda et jugement final**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement  
collégial  
le 19 juin 2002**

## Addenda

Lors de sa réunion du 18 juin 2002, la Commission a examiné le rapport de suivi du *Plan institutionnel de réussite* du Collège André-Grasset ainsi que la correspondance et les documents qui lui ont été transmis<sup>2</sup>.

Le Collège a réalisé les actions prévues en 2000-2001. La majorité d'entre elles ont été reconduites pour 2001-2002. Quelques-unes ont été modifiées et d'autres ont été rajoutées. Des précisions ont été apportées concernant l'obstacle à lever pour chaque mesure. Le Collège suit de près l'évolution des taux de réussite dans tous les cours et des échanges constants se tiennent entre le Service des études et les professeurs au sujet des actions à prendre. Les stratégies et moyens touchent des situations d'échecs et des aspects tels la pédagogie, l'encadrement et la motivation des étudiants.

Les analyses de situation montrent des taux de réussite que le Collège souhaite améliorer dans d'autres cours que ceux inscrits au plan, notamment en Arts et lettres (histoire de l'art et cinéma) et en Sciences humaines (le cours *Économie 920* du tronc commun et quelques cours dans le profil *Le monde des affaires et l'administration*). Ils feront sans doute l'objet de mesures inscrites au plan en 2002-2003. Quelques actions réalisées dans d'autres cours, par exemple en *Chimie 101* et en *Mathématiques 203* ne sont pas inscrites au plan.

Le Collège considère que l'amélioration de la réussite des cours en première session et en première année aura des incidences importantes sur la persévérance et la diplomation et il a axé son plan de réussite en conséquence. Il a néanmoins développé des stratégies et moyens qui touchent spécifiquement ces deux derniers aspects : la réorganisation des profils en Sciences humaines (groupes homogènes et activités complémentaires) pour améliorer le sentiment d'appartenance et la motivation des étudiants; le renforcement des conditions d'admission à un cours et l'encadrement individualisé pour les étudiants en situation d'échecs; l'addition de ressources humaines en orientation et en aide pédagogique individuelle.

---

2. *Rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite*, transmis au Ministère en novembre 2001 et comprenant notamment un bilan des moyens retenus et un calendrier de ceux prévus pour 2001-2002 ainsi qu'un document sur *L'évolution des taux de réussite (1998-2001) dans les cours de 1<sup>re</sup> année* (13 août 2001). *Complément au rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite* 10 décembre 2001. La correspondance échangée avec la Commission les 20 et 24 mai 2002 et les documents afférents.

Certaines mesures d'aide à la réussite ne sont pas inscrites au plan; le Collège aurait avantage à les intégrer dans son plan qui présenterait alors un caractère plus complet. Enfin, le Collège annonce un plan triennal à venir sur le renouvellement des méthodes pédagogiques; un lien devrait être établi avec le plan de réussite.

## **Jugement final**

La Commission considère que le plan de réussite du Collège André-Grasset devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche